Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 022-212200158-20260706-2026_05-DE

Commune de
BREHAND

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 08
Par suite d'une convocation du 30 Juin 2026, les membres composant le Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis en mairie, le 6 Juillet 2026 à 18 heures en séance ordinaire, à la mairie de Bréhand, sous la présidence de M. Yves RUFFET, Président.

Présents : 06

Yves Ruffet	Paulette Beurel	Marie-Annick Desaneaux Benoit	Catherine Guillot
Maud Defin	Gaëlle Daboudet		

Absents excusés : 02

Maryline Josse	Delphine Flageul		

2026-05 – Désignation du membre élu représentant la Mutualité sociale agricole (MSA)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les élections Municipales du 20 Mars 2026,
Considérant l'installation des commissions en date du 1er avril 2026 délibération n° 2026-316,
Considérant la proposition du réseau Elus MSA, suite à la demande de la commune, pour la désignation pouvant représenter la Mutualité Sociale Agricole au sein de cette instance communale,

VALIDE la désignation de Monsieur Philippe Le Normand, élu MSA, pour siéger au CCAS.

Pour extrait conforme
Le 6 Juillet 2026
Paulette BEUREL,
maire adjointe

MAIRIE DE BRÉHAND Côtes d'Armor

Beurel